



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 2 avril 2013 à 19h00 au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Sont absents :

Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Madame Isabelle Clément	Siège 5

Le siège 3 est laissé vacant par le départ du conseiller Éric Lacaille en janvier 2013

Est aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant environ 10 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013
- 0.4 Rapport d'activités du Maire du mois de mars 2013

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour mars 2013
- 1.2 Acceptation des déboursés de mars 2013
- 1.3 Association des directeurs municipaux du Québec : Congrès 2013
- 1.4 Parc informatique : achat d'équipement



- 1.5 Municipalité de Moncerf-Lytton : demande d'appui
- 1.6 Médaille du Jubilé de Diamant de la Reine Élisabeth II
Attribuée au maire Laurent Fortin
- 1.7 Nomination du maire suppléant
- 1.8 Ressources humaines : Employé 62-2
- 1.9 Ressources humaines : Employé 32-4
Demande à Emploi-Québec

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Génératrice d'urgence : contrat d'entretien
- 2.2 Tournoi de pêche des pompiers : compte rendu
- 2.3 Tournoi de pêche des pompiers : remerciements
- 2.4 Association de Sauvetage Haute-Gatineau : demande
- 2.5 SSI Visites de prévention : accroche-porte lors d'absence
- 2.6 SSI Achat d'un logiciel
- 2.7 SSI Formation en cas de sinistre
- 2.8 Association des chefs en sécurité incendie du Québec : Congrès 2013

300 TRANSPORT

- 3.1 Achat d'abat poussière
- 3.2 Ford DRW 450 1999 : achat de 6 pneus
- 3.3 Déchiqueteuse à branches : remplacement du moteur
- 3.4 Limite de vitesse : rue du Pont

400 HYGIÈNE DU MILIEU et ENVIRONNEMENT

- 4.1 Programme climat municipalité : refus
- 4.2 Association du bassin versant du lac Blue Sea : demande d'appui pour un kiosque d'information au quai public
- 4.3 Association ABV des 7 : offre de service
- 4.4 Ville de Gracefield : Matières résiduelles
- 4.5 Adjudication du contrat de collecte et transport des matières résiduelles 2013-2016

500 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 5.1 Formation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie (MADA-PFM)
- 5.2 Cité étudiante de la Haute-Gatineau :
Bourses d'études secondaires
- 5.3 Programme PAIR 10 avril 10h

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1 Séance d'information et de consultation publique : Achat et transformation de l'Église vs l'agrandissement du centre municipal - samedi le 13 avril 10h30 à midi
- 6.2 Terrain à vendre : mandat au maire
- 6.3 Reboisement du dépôt en tranché par Arbres Canada
- 6.4 Pépinière Haute-Gatineau : paniers de fleurs



- 6.5 Concours Blue Sea en Fleurs
- 6.6 Fleurons du Québec : adhésion

700 LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Cahier des Loisirs et de la culture
- 7.2 Journée mondial du livre et du droit d'auteur
Activité à la biblio de Blue Sea 23 avril à 13h
- 7.3 Blue Sea en Fête – demande et nomination du comité
- 7.4 Blue Sea en Fête – contrat pour l'humoriste
- 7.5 Maison des jeunes : heures additionnelles
- 7.6 Ville de Maniwaki : entente loisirs
- 7.7 Loisir Sport Outaouais : renouvellement de l'adhésion

800 CORRESPONDANCE

- 8.1 Comité de sécurité incendie : compte rendu de la rencontre du 5 mars 2013
- 8.2 Lettre de Luce Farrell - Mont Morissette
- 8.3 Municipalité de Kazabazua : Forêt de proximité

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS

1100 FERMETURE DE LA SÉANCE

2013-03-396

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 2 avril 2013 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

2013-03-397

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 4 MARS 2013

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mars 2013 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE



NOTE :

Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois de mars 2013

2013-03-398

ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN MARS 2013 ET DES REMISES À PAYER

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 10 à 13 de mars 2013 et qui totalisent un montant de 21 986,80 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 10 355,95 \$ pour les salaires versés en mars 2013 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 582,02 \$ pour le mois de mars 2013 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 2 189,03 \$ pour le mois de mars 2013 soient acceptées.

ADOPTÉE

2013-03-399

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MARS 2013

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les déboursés pour le mois de mars 2013 qui totalisent un montant de 86 378,05 \$ sur le journal des déboursés nos 177 à 180 soient acceptés.

ADOPTÉE

2013-04-400

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC : CONGRÈS 2013



CONSIDÉRANT QUE le congrès 2013 de l'association des directeurs municipaux du Québec se tiendra les 12, 13 et 14 juin 2013 au Centre des Congrès de Québec;

CONSIDÉRANT QUE les 25 années de services des membres de l'ADMQ sont soulignées lors de ce congrès et que la directrice générale adjointe sera honorée lors de cette activité;

CONSIDÉRANT QUE les coûts d'inscription sont de 460 \$ par participant;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les coûts relatifs à l'inscription de la directrice générale Josée Parsons et de la directrice générale adjointe France Carpentier au congrès 2013 de l'ADMQ ainsi que les frais afférents incluant l'hébergement.

ADOPTÉE

2013-04-401

PARC INFORMATIQUE : ACHAT D'ÉQUIPEMENT

CONSIDÉRANT QUE les postes informatiques de l'inspecteur et de la directrice générale adjointe sont constamment défectueux;

CONSIDÉRANT QUE suite à une vérification des techniciens en informatique, il y aurait lieu de changer et d'ajouter certains équipements à ces postes;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe DL a soumis une proposition en regard aux besoins de chacun d'eux et que les coûts s'élèvent à 3 612\$;

CONSIDÉRANT QUE certains équipements peuvent être renouvelés et servir au presbytère;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat des nouveaux équipements, de la préparation, la configuration et des frais de déplacements au montant de 3 611,32 \$ plus les taxes applicables tel que décrit sur la soumission 268835 en date du 2 avril 2013 du Groupe DL.

ADOPTÉE



2013-04-402

MUNICIPALITÉ DE MONCERF-LYTTON : DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcerf-Lytton demande l'appui des municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau dans le dossier d'une cour municipale accessible pour desservir notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE selon la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, il y aurait possibilité d'entente avec la MRC des Collines;

CONSIDÉRANT QUE qu'une telle entente serait très bénéfique pour tous;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil appuie la Municipalité de Montcerf-Lytton dans ses démarches auprès de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau afin que celle-ci prenne les procédures nécessaires afin de faire avancer le plus rapidement possible le développement de ce dossier.

ADOPTÉE

NOTE :

Médaille du Jubilé de Diamant de la Reine Élisabeth II
Attribuée au maire Laurent Fortin

2013-04-403

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QUE ce suite à l'adoption de la résolution 2011-12-346, le conseiller Fernand Gagnon a été nommé comme maire suppléant pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme Pierre Normandin comme maire suppléant et substitut pour les séances des maires de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau jusqu'en novembre 2013.

ADOPTÉE



2013-04-404

RESSOURCES HUMAINES : EMPLOYÉ 62-2

CONSIDÉRANT QU'au niveau de l'aménagement paysager, il y aurait lieu d'entretenir et de réaliser les projets en cours;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs activités, telles La Petite Séduction, Blue Sea en Fête, les Fleurons du Québec, le concours Blue Sea en Fleurs, le jardin communautaire et celles qui se dérouleront au presbytère durant la période estivale;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'embauche de Mme Chantal Michaud au poste de préposée à l'entretien paysager pour une période de 26 semaines à raison de 35 heures par semaine débutant le 29 avril 2013 aux taux horaires stipulé à l'échelle salariale en vigueur;

QUE ce Conseil mandate la directrice générale Josée Parsons pour remettre à l'employée 62-2 une lettre d'embauche incluant les conditions.

ADOPTÉE

2013-04-405

**RESSOURCES HUMAINES : EMPLOYÉ 32-4
DEMANDE À EMPLOI-QUÉBEC**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite présenter une demande relative à la gestion d'un contrat d'intégration au travail pour Joël Poirier au poste de journalier de voirie pour une durée de 26 semaines débutant le 22 avril 2013 à raison de 35 heures par semaine;

QUE ce Conseil demande un taux de subvention de 75% du salaire horaire de 12,90 \$ pour un montant total de 8 799,70 \$;

QUE ce Conseil nomme la directrice générale Josée Parsons comme signataire de tous les documents afférents;

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Josée Parsons et la directrice générale adjointe France Carpentier à présenter les demandes de versement.

ADOPTÉE



2013-04-406

GÉNÉRATRICE D'URGENCE : CONTRAT D'ENTRETIEN

CONSIDÉRANT QUE la génératrice d'urgence doit être maintenue en bon état de fonctionnement;

CONSIDÉRANT QUE Kilowatt Services a soumis un prix pour l'entretien annuel pour un montant de 969,00\$ plus les taxes applicables incluant 2 visites annuels;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la proposition de Kilowatt Services pour le contrat d'entretien annuel de la génératrice aux conditions décrites, pour un montant de 969,00\$ plus les taxes applicables;

QUE ce conseil désigne la directrice générale Josée Parsons comme personne autorisée à signer l'entente pour et au nom de la municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE

NOTE :

Tournoi de pêche des pompiers : dépôt du compte rendu

NOTE :

Tournoi de pêche des pompiers : dépôt d'une lettre de remerciements du service de sécurité incendie

2013-04-407

ASSOCIATION DE SAUVETAGE HAUTE-GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE l'Association Sauvetage Haute-Gatineau est un organisme de sauveteurs bénévoles qui dessert les municipalités du secteur nord de la Haute-Gatineau;



CONSIDÉRANT QUE l'Association Sauvetage Haute-Gatineau a fait parvenir une demande d'appui monétaire aux municipalités datée du 5 mars 2013;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil appuie financièrement l'Association Sauvetage Haute-Gatineau pour un montant de 200 \$

ADOPTÉE

2013-04-408

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)

VISITES DE PRÉVENTION : ACCROCHE-PORTE LORS D'ABSENCE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme de prévention en sécurité incendie, les pompiers devront laisser une carte de visite dans le cas où l'occupant sera absent;

CONSIDÉRANT QUE cette carte de visite permettra d'informer les occupants de la visite du SSI, de faire de la sensibilisation en prévention incendie et de les aviser que le SSI repassera à une date ultérieure;

CONSIDÉRANT QUE pour se faire, il faudrait commander environ 250 cartes au coût de .53\$ l'unité. En plus, le montage des cartes sera divisé par les municipalités participantes;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat de 250 cartes de visite au coût de .53\$ l'unité pour le programme de prévention en sécurité incendie ainsi que les frais de montage;

QUE ce Conseil autorise la MRC VG à effectuer la dépense qui lui sera remboursée par la municipalité.

ADOPTÉE

2013-04-409

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)

ACHAT D'UN LOGICIEL

CONSIDÉRANT QUE suite à l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, la municipalité s'est engagée à réaliser une série d'actions faisant partie du plan local de mise en œuvre;



CONSIDÉRANT QU'un logiciel spécialisé est nécessaire afin de réaliser une gestion adéquate du Service de Sécurité Incendie (SSI) et rencontrer les exigences du schéma;

CONSIDÉRANT QUE deux logiciels (Target 9-1-1 et Première ligne) ont été présentés aux municipalités lors d'une rencontre tenue à Déléage le 21 mars 2013;

CONSIDÉRANT QUE la centrale 9-1-1 du groupe CLR utilise le logiciel Target 9-1-1 et que celui-ci est le moins chers des deux options présentées;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les dépenses suivantes :

- l'achat du logiciel Target 9-1-1 Incendie au coût de 1500\$
- deux jours de formation au coût de 1200\$ + les frais de déplacement du formateur
- contrat de support au coût 270\$/année

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Josée Parsons à signer l'entente entre la municipalité de Blue Sea et ICO Technologies tel que déposée.

ADOPTÉE

2013-04-410

**SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)
FORMATION EN CAS DE SINISTRE**

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'inscription du directeur du SSI Éric Lacaille à la formation Planification et élaboration d'un plan d'intervention particulier (PIP) à un sinistre majeur local, donnée par le Cégep de Drummondville qui se tiendra le 22 avril 2013 à Chelsea au coût de 260 \$ plus les taxes applicables et les frais afférents.

ADOPTÉE

2013-04-411

**ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC :
CONGRÈS 2013**

CONSIDÉRANT QUE le 45^e Congrès annuel de l'association des chefs en sécurité incendie du Québec se tiendra du 18 au 21 mai prochain à la Malbaie;



Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'inscription d'un représentant du service de sécurité incendie à assister au 45^e congrès de l'ACSIQ au montant de 375 \$ plus les taxes applicables et les frais afférents incluant l'hébergement et l'essence.

ADOPTÉE

2013-04-412

ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat de 8 palettes de 56 sacs de 20 kg de chlorure de calcium au prix de 9.95\$/sac pour un total de 4457,60 \$ plus les taxes applicables du fournisseur Sel Warwick tel que décrit dans leur soumission 023017.

ADOPTÉE

2013-04-413

CAMION FORD DRW 450 1999 : ACHAT DE 6 PNEUS

CONSIDÉRANT QUE les pneus du Ford 1999 ne sont plus sécuritaires;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été reçue de Pneus & Location Expert Lou-Tec au montant de 1 457,70 \$ pour 6 pneus plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE les pneus identifiés LT (light truck) seront légalement utilisables jusqu'en novembre 2014;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat de 6 pneus pour le Ford 1999 au montant de 1 457,70 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2013-04-414

DÉCHIQUETEUSE À BRANCHES : REMPLACEMENT DU MOTEUR

CONSIDÉRANT QUE la durée de vie du moteur de la déchiqueteuse à branches est terminée;



CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Hewitt a soumis un prix au montant de 6 159,85 \$ taxes incluses pour les pièces;

CONSIDÉRANT QUE selon notre mécanicien, une trentaine d'heures de main d'œuvre seront requises pour faire le remplacement;

CONSIDÉRANT QUE le coût approximatif pour l'achat de pièces et la main d'œuvre s'élève à environ 9 500 \$ pour remonter le moteur;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat d'un moteur pour la déchiqueteuse à branches chez Hewitt au montant de 6 159,85 \$ taxes incluses en plus d'une trentaine d'heure nécessaires à la main d'œuvre par notre mécanicien Michel Fortin.

ADOPTÉE

2013-04-415

LIMITE DE VITESSE : RUE DU PONT

CONSIDÉRANT QUE plusieurs plaintes verbales ont été reçues au bureau municipal à l'effet que la limite de vitesse, de 50 km était trop élevée sur la rue du Pont;

CONSIDÉRANT QUE la rue du Pont possède plusieurs courbes et rend la visibilité difficile pour les véhicules motorisés et les piétons;

CONSIDÉRANT QUE récemment, le restaurant Chez Océane a ouvert ses portes sur la rue du Pont et que l'achalandage est plus dense depuis;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil change la limite maximale de 50 km à 30 km sur la rue du Pont;

QU'une demande soit acheminée à la Sûreté du Québec pour l'emprunt du panneau radar afin de sensibiliser les automobilistes aux changements de limite de vitesse.

ADOPTÉE



NOTE :

Programme climat municipalité :

Réception d'une lettre du ministère du développement durable de l'environnement de la Faune et des Parcs datée du 8 mars 2013 nous informant que l'enveloppe budgétaire qui était consacrée au programme Climat municipalité est engagée en totalité donc ils ne pourront donner suite à notre requête. Ils nous informeront dès que des nouveaux paramètres seront connus.

2013-04-416

ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT DU LAC BLUE SEA : DEMANDE D'APPUI POUR UN KIOSQUE D'INFORMATION AU QUAI PUBLIC

CONSIDÉRANT QUE l'Association du bassin versant du lac Blue Sea a pour mission de protéger et de mettre en valeur les bassins versant du lac Blue Sea et du ruisseau Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE l'association consacre beaucoup d'énergie et de ressources à l'information et à l'éducation des résidents, villégiateurs et visiteurs sur ce qu'ils peuvent faire pour aider à préserver la santé de nos cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE pour continuer à étendre leur programme, l'association désire ériger un kiosque d'information et demande à la municipalité son accord pour l'installer à proximité de la rampe de mise à l'eau du quai public;

CONSIDÉRANT QUE ce kiosque présenterait des dépliants, articles, etc. sur les enjeux environnementaux, les règlements et les bonnes pratiques relative à la protection des bassins versant, en mettant l'accent sur l'utilisation sécuritaire et responsable des bateaux;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la demande de l'Association du bassin versant du lac Blue Sea afin qu'elle puisse ériger un kiosque d'information à proximité de la rampe de mise à l'eau sur le quai public;



QUE ce Conseil informe l'association que ce kiosque ne doit pas nuire aux besoins du service incendie pour le remplissage du camion-citerne qui se fait au quai public et que l'endroit devra être approuvé au préalable par un représentant de la municipalité.

ADOPTÉE

NOTE :

Association ABV des 7 : offre de service
L'association du bassin versant sera informée de cette offre

2013-04-417

VILLE DE GRACEFIELD : MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QU'une entente entre la municipalité de Blue Sea et la Ville de Gracefield existe depuis plusieurs années pour la collecte des matières résiduelles pour les citoyens de Gracefield du secteur lac Castor;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est renouvelable à chaque année;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de logement s'élève à 12 et que le tarif de la Ville de Gracefield applicable pour les ordures est de 133,59 \$ et de 29,95 \$ pour le recyclage;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield a informé la municipalité de Blue Sea que les citoyens visés recevront des bacs roulants en mai 2013;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le renouvellement de l'entente pour la collecte des matières résiduelles pour les 12 citoyens de la Ville de Gracefield du secteur du lac Castor par la municipalité de Blue Sea au tarif mentionné ci-haut;

QUE les bacs roulant remplaceront la boîte commune dès qu'ils seront distribués aux citoyens de Gracefield.

ADOPTÉE



2013-04-418

ADJUDICATION DU CONTRAT DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2013-2016

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2013-01-339, le processus d'appel d'offres publique a été enclenché;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 14 mars 2013 à 14h05;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont présenté des offres :

- Services Sanitaires Lebel : 62 389,80 \$ / année avant taxes
- Transport RLS : 64 900,00 \$ / année avant taxes

CONSIDÉRANT QU'un comité a procédé à l'analyse des soumissions afin d'établir la conformité des documents soumis;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le comité d'analyse recommande au conseil municipal d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Services Sanitaires Lebel Inc.;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adjuge le contrat pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles pour la période de 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2016 à **Services Sanitaires Lebel Inc.** pour un montant total de **187 169,40 \$** avant taxes aux conditions décrites dans le document de soumission qui constituera le contrat;

QUE ce contrat est renouvelable pour une période additionnelle de 2 ans sur acceptation du conseil et de l'entrepreneur avant le 1^{er} février 2016 tel que prévu à l'article 1.3 du contrat;

QUE ce conseil nomme le maire Laurent Fortin et la directrice générale Josée Parsons comme signataires de tous les documents afférents au dit contrat.

ADOPTÉE



NOTE :

Formation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie dans le cadre de la démarche de municipalité amie des aînés (MADA) et de l'élaboration de la politique familiale municipale (PFM)

Cette formation s'adresse aux membres du conseil et aux membres du comité de pilotage.

JEUDI LE 4 AVRIL 2013 À 18H

2013-04-419

**CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU :
BOURSES D'ÉTUDES SECONDAIRES**

CONSIDÉRANT QUE les élèves de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau aspireront prochainement à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, à une attestation d'insertion sociale et professionnelle ou encore à une attestation de formation professionnelle;

CONSIDÉRANT QUE la Cité étudiante de la Haute-Gatineau a fait parvenir une invitation à prendre part à cet événement par le biais d'une bourse d'études promise à un ou une élève méritant(e);

CONSIDÉRANT QU'une élève de la municipalité de Blue Sea recevra son diplôme dans une des catégories énoncées au premier paragraphe;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil remette une bourse de 100\$ ainsi qu'un certificat à l'élève promue à l'obtention d'un diplôme;

QUE le maire ou son représentant soit autorisé à participer à la remise de bourse lors de cette occasion spéciale pour les finissants.

ADOPTÉE



NOTE :

Programme PAIR. Présentation du programme de service personnalisé d'appel automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé lors du P'tit déjeuner du club le Bel Âge **le 10 avril 2013 10 h au centre municipal.**

NOTE :

Séance d'information et de consultation publique pour l'achat et la transformation de l'église vs l'agrandissement du centre municipal – samedi 13 avril de 10 h 30 à midi au centre municipal.

2013-04-420

TERRAIN À VENDRE : MANDAT AU MAIRE

CONSIDÉRANT QUE Mme Micheline Lécuyer est la représentante des héritiers du terrain portant le numéro de matricule 3619 57 8789 sis sur une partie du lot 24-2 rang 8 Canton de Bouchette;

CONSIDÉRANT QUE Mme Micheline Lécuyer est venue rencontrer la directrice générale à l'effet qu'elle serait intéressée à le vendre à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain a une superficie de 25.40 hectares et que l'évaluation municipale 2013 est de 23 600\$;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est adjacent au terrain de la municipalité et plus précisément au Mont Morissette;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le maire et la directrice générale à rencontrer Mme Lécuyer pour tout développement dans ce dossier et présenter une offre d'achat.

ADOPTÉE



2013-04-421

ENTENTE AVEC ARBRES CANADA POUR LE REBOISEMENT DU DÉPÔT EN TRANCHÉE

CONSIDÉRANT QU'il existe un programme de subvention à travers Arbres Canada pour la plantation de 4 000 arbres;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, ces arbres dont l'essence est le pin rouge pourraient être plantés à l'ancien écocentre afin d'y reboiser le dépôt en tranchée;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil a pris connaissance de l'entente de plantation entre Arbres Canada et la municipalité de Blue Sea pour la plantation de 4 000 arbres qui serviront au reboisement du dépôt en tranchée de l'ancien écocentre sur le chemin du Dépotoir et qu'il accepte le contenu et les conditions décrites;

QUE la directrice générale Josée Parsons et le maire Laurent Fortin soient autorisés à signer l'entente relative à la plantation pour et au nom de la municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE

2013-04-422

PÉPINIÈRE HAUTE-GATINEAU : PANIERS DE FLEURS

CONSIDÉRANT QUE la Pépinière Haute-Gatineau a fait parvenir un prix pour l'achat de 47 jardinières de 16" et 3 de 18" (à l'accès public) pour suspendre aux poteaux dans le périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QUE le prix est le même que l'an dernier, soit 50 \$ par panier;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la soumission de la Pépinière Haute-Gatineau pour l'achat de 47 jardinières de 16" et 3 de 18" au montant de 50 \$ chacune plus taxes.

ADOPTÉE



2013-04-423

CONCOURS BLUE SEA EN FLEURS

CONSIDÉRANT QUE la préposée à l'entretien paysager aimerait organiser un concours de maison fleuries pour l'été 2013;

CONSIDÉRANT QUE cette activité se nommerait « Concours Blue Sea en Fleurs »;

CONSIDÉRANT QUE ce concours comporterait deux catégories, soit :

- . Maison fleurie
- . Balcon fleuri

CONSIDÉRANT QU'il y aurait trois (3) prix pour les gagnants de Maison fleurie et un (1) prix pour balcon fleuri;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil appuie le lancement du Concours Blue Sea en Fleurs sur son territoire et que Madame Chantal Michaud soit responsable de cette activité;

QUE ce Conseil approuve en plus le financement des prix relatifs aux gagnants des catégories énoncées au préambule qui seront remis le 14 septembre 2013 lors du lancement des politiques familiales et des aînées au centre municipal à 10h.

ADOPTÉE

2013-04-424

FLEURONS DU QUÉBEC : ADHÉSION

CONSIDÉRANT QUE le programme Fleurons du Québec a été lancé en 2006 et qu'il s'agit d'un programme national de classification horticole pour les municipalités qui constitue une reconnaissance de prestige qui pousse les municipalités et leurs citoyens à embellir en permanence leurs aménagements horticoles et paysagers;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'adhésion pour une période de trois ans sont calculés par rapport au nombre d'habitants et s'élève à 680\$ pour notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce tarif inclut :

- . les honoraires et les frais de déplacement du classificateur des Fleurons du Québec pour l'évaluation de la municipalité;
- . un rapport d'évaluation professionnelle contenant des pistes d'amélioration pour tous les domaines de la municipalité;



- . une classification officielle attestant nos efforts d'embellissement paysager durable;
- . les outils de visibilité des Fleurons du Québec dont la signature municipale et la possibilité d'afficher notre classification au moyen du panneau officiel.

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation sera répartie dans 5 domaines :

- . aux efforts de la municipalité;
- . aux efforts des résidents;
- . aux efforts des institutions;
- . aux efforts des industries et des commerces
- . aux initiatives communautaires et au développement durable.

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adhère au programme Les Fleurons du Québec et qu'elle défraie le tarif triennal de 680\$;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer l'entente pour et au nom de la municipalité;

QUE de la publicité soit créée à cet effet en invitant la population à améliorer leur propriété.

ADOPTÉE

2013-04-425

CAHIER DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT QUE la publication printemps-été du Cahier des Loisirs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau est en processus;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau nous offre gratuitement 1 quart de page;

CONSIDÉRANT QUE ce cahier est un moyen efficace pour promouvoir nos infrastructures et activités annuelles;

CONSIDÉRANT QUE pour 5 encarts, il en coûterait 250\$;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :



QUE ce Conseil autorise la publication de 5 encarts dans le Cahier des Loisirs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau Printemps-Été 2013 au coût de 250 \$.

ADOPTÉE

NOTE :

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur :
Activité à la biblio de Blue Sea 23 avril 13 h

2013-04-426

BLUE SEA EN FÊTE : DEMANDE ET NOMINATION DU COMITÉ

CONSIDÉRANT QUE la 3^e édition de Blue Sea en Fête se tiendra du 18 au 21 juillet prochain;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre des membres du comité organisateur, ceux-ci ont procédé à la nomination des responsables pour chaque catégorie:

Président : Éric Lacaille

Vice-Président secrétaire : Derek Crossley

Directeur des achats : Paul Rondeau

Directrice des communications : Josée Parsons

Directeur technique : Christian Michel

Directeur des opérations : Éric Lacaille

Responsable des demandes de subvention : Éric Lacaille et Jennifer Nolan

CONSIDÉRANT QUE cette année, le comité a adopté une vision pour ce festival d'été :
« Un rassemblement populaire, réunissant les gens de tous les groupes d'âges, qui favorise l'activité physique, l'éveil culturel et les saines habitudes de vie dans un contexte de développement durable »

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur demande à la municipalité une aide financière de 5 000\$ pour l'organisation de cette activité annuelle;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur demande une lettre d'appui qui servira aux autres demandes de subvention;



Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la nomination du comité organisateur et de leurs responsabilités;

QUE ce conseil demande qu'un trésorier soit nommé par le comité afin d'assurer un contrôle serré des revenus durant le festival;

QUE ce Conseil approuve une aide financière de 5 000\$ pour l'organisation de la 3^e édition de Blue Sea en Fête;

QUE ce Conseil rédige une lettre d'appui au comité et que le maire soit autorisé à signer ce document.

ADOPTÉE

2013-04-427

BLUE SEA EN FÊTE : CONTRAT POUR L'HUMORISTE

CONSIDÉRANT QUE l'humoriste invité à la 3^e édition de Blue Sea en Fête est Stéphane Bélanger (humoriste-imitateur);

CONSIDÉRANT QUE ce spectacle se tiendra le 20 juillet à 20h à l'église;

CONSIDÉRANT QUE le contractant de ce spectacle est Productions Hugues Pomerleau inc.;

CONSIDÉRANT QUE les frais relatifs au spectacle de l'humoristes-imitateur s'élève à 2 500\$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la dépense de 2 500\$ plus les taxes applicables chez Productions Hugues Pomerleau inc.;

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Josée Parsons et le coordonnateur en loisirs et culture Éric Lacaille à signer le contrat entre Productions Hugues Pomerleau inc. et la municipalité Blue Sea.

ADOPTÉE



2013-04-428

MAISON DES JEUNES : HEURES ADDITIONNELLES

CONSIDÉRANT QUE la fin de l'entente pour les activités à la Maison des Jeunes prendra fin prochainement;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs de la tenue d'activités à la Maison des Jeunes est un lieu qui sert à rassembler nos jeunes, de les sensibiliser à organiser des événements sportifs, culturel et autres;

CONSIDÉRANT QU'une moyenne de sept (7) jeunes sont présents chaque soir;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes ont manifesté leur intérêt à ce que la Maison des Jeunes demeure ouverte en soirée durant la semaine pour encore quelque temps;

CONSIDÉRANT QUE le préposé est en accord à venir tenir des activités pour des semaines additionnelles;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve que la Maison soit ouverte en semaine à raison de 15 heures par semaine et que le contrat du préposé soit reconduit jusqu'à la fin avril 2013.

ADOPTÉE

2013-04-429

VILLE DE MANIWAKI : ENTENTE LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la facture concernant l'utilisation du centre des loisirs de Maniwaki s'élève à 7 424\$ plus les taxes pour l'année 2013;

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale entre la ville de Maniwaki et la municipalité de Blue Sea a pris fin le 31 décembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a jamais cessé de faire les paiements jusqu'en 2012;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités désirent se retirer de l'entente compte tenu que la participation financière s'avère trop élevée et qu'elle ne reflète pas réellement l'utilisation du centre des loisirs par les citoyens de notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité ne souhaite pas se retirer de l'entente afin de ne pas pénaliser les jeunes et désire également une solution gagnante pour tous;



CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du Comité technique en loisirs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau tenue le 21 mars 2013, la coordonnatrice, madame Jennifer Nolan, a informé les membres qu'elle a été approché par la Ville de Maniwaki afin d'obtenir de l'aide dans la recherche de solutions;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil refuse de payer la contribution 2013 pour le Centre des Loisirs de Maniwaki et ce, jusqu'à ce que nous recevions le rapport de la coordonnatrice en loisirs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE

**2013-04-430
LOISIR SPORT OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement pour l'adhésion à Loisir Sport Outaouais est à échéance;

CONSIDÉRANT QUE le coût de l'adhésion pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 est de 123.02\$;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adhère à Loisir sport Outaouais au coût de 123,02 \$ pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

ADOPTÉE

Période de questions de 20 h 00 à 20 h 15

**2013-04-431
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 2 avril 2013 soit close à 20 h 15.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière